

Prix national arturbain.fr 2021 : «La régénération urbaine des franges des villes, bourgs et village»

Maîtrise d'ouvrage : Grand Soissons Agglomération, 11 avenue François Mitterrand, 02880 Soissons, tél : 03 23 53 88 40
 Ville de Soissons, Place de l'Hôtel de ville, 02200 Soissons, tél : 03 23 59 90 00
 Ville de Billy-sur-Aisne, 31, rue de la Paix, 02200 Billy-sur-Aisne, tél : 03 23 72 40 29
 Ville de Villeneuve Saint Germain, Rue de la Mairie 02200 Villeneuve-Saint-Germain, tél : 03 23 53 29 93
 Société d'Equipelement du département de l'Aisne, 10 Rue Pierre-Gilles de Gennes, 02000 Barenton-Bugny, tél : 03 23 23 00 55

Responsables : Alain CREMONT, Président de Grand Soissons Agglomération et Maire de Soissons - Gonzague SANDEVOIR, Directeur général des services de Grand Soissons Agglomération - Jean François DE BAERE, Maire de Billy-sur-Aisne - Alex Desumeur, Maire de Villeneuve-Saint-Germain - Raphael DUMAY, Directeur opérationnel de la Seda - Marie Ange Legarrec, Directrice du pôle aménagement de la ville de Soissons

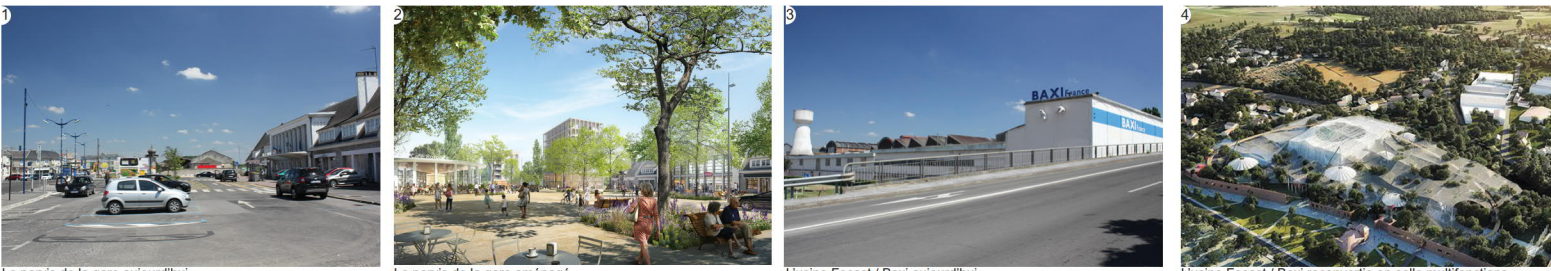
Présentateur : Alain CREMONT, Président de Grand Soissons Agglomération et maire de Soissons - Dominique CICO, Atelier Cité Architecture

Organisme décisionnaire et propriétaire du site : Grand Soissons Agglomération / Ville de Soissons / Ville de Billy-sur-Aisne / Ville de Villeneuve-Saint-Germain

Description de l'opération : Aménagement des terrains en friche du quartier gare de la ville de Soissons : **1]** Reconversion de la Halle P1/P2/P3 afin d'accueillir des cellules à vocation artisanale et commerciale **Lauréat du 1er prix Ecce en 2019 et lauréat en faveur de la reconversion des sites pollués Ademe 2016** (Atelier Cité Architecture / Euromame / Area / CdcM / Atelier Martine Harlé); **2]** Reconversion de l'ancienne Usine Ceric en centre de maintenance et de stationnement bus (Atelier Cité Architecture / Area); **3]** Reconversion des Halles P4 et P4bis (Etude en cours - Atelier Cité Architecture / Euromame); **4]** Reconversion des bâtiments ABC (Etudes en cours - Atelier Cité Architecture / Euromame); **5]** et **6]** Aménagement du pôle multimodal de la gare de Soissons et du quartier d'habitation de la gare (Ateliers Lion Associés architecte); **7]** Reconversion de la friche Focast Baxi en salle multifonctions (Triptyque architecture + Duncan Lewis); **8]** Prolongement du pôle automobile de la zone commerciale le long de l'avenue de Reims; **9]** Création de locaux pour TPE et PME; **10]** Création de logements intermédiaires (D+R Architectes)

Equipe pluridisciplinaire : Architecte/urbaniste/paysagiste/mandataire : **Atelier Cité Architecture**, Dominique Cico et Bruno Tonfoni / Bet vrd : **Area**, Xavier Deltour / Economie du projet / OPC : **Euro-marne**, Didier et Thomas Castel / Bet structure: **CDCM** / Design Environnemental : **Atelier Martine Harlé**, Martine Harlé / Perspectives : **Topology**, Guillaume Thouvenot.

Du passé industriel au renouveau du quartier gare, Soissons (02)



- Qualité architecturale**
- S'inscrire dans la continuité de l'étude préalable à la requalification du quartier gare menée en 2014 sur 4 communes : Belleu / Billy-sur-Aisne / Soissons / Villeneuve Saint Germain,
 - Recycler le patrimoine architectural en réhabilitant les principaux bâtiments,
 - Permettre de nouveaux usages des halles industrielles,
 - Mise en place d'un plan guide, d'un cahier des prescriptions architecturales, paysagères et environnementales et d'une charte graphique des enseignes commerciales du parc BSL
 - Désenclaver le site BSL et Ceric par la création d'un réseau viaire et d'espaces publics support de circulations douces,
 - Requalifier les entrées de ville de l'agglomération du Soissonnais depuis la gare de Soissons, la route de Reims et la RN2,
 - Frugalité budgétaire pour la réhabilitation des bâtiments industriels et l'aménagement des espaces publics.
- Qualité de la vie sociale**
- Conserver et entretenir la mémoire du passé industriel du Soissonnais,
 - Permettre le maintien du savoir et savoir faire des entreprises locales,
 - Permettre la redynamisation économique des sites en friche (Salle multifonctions / Parc artisanal),
 - Proposer des locaux adaptés aux demandes des TPE et PME sur un même site
 - Permettre un accès à la propriété par un prix de vente attractif des locaux d'activité,
 - Réduire les charges de copropriété par une division en volume des halles réhabilitées,
 - 8000 heures de clauses d'insertion pour l'embauche des personnes en insertion professionnelle,
 - Réalisation des travaux de plantation par la pépinière de réinsertion de Grand Soissons Agglomération,
 - Réalisation des travaux par des entreprises du Soissonnais ou du département de l'Aisne
 - Regrouper sur l'ancien site Ceric les deux régies de transport du Soissonnais (RTA et STUS),
 - Proposer une offre de logement, de commerce, de service et d'équipement à proximité de la gare et à 15mn à pied du centre ville de Soissons
- Respect de l'environnement**
- Aménager les terrains des anciennes friches ferroviaires et industrielles,
 - Renaturer les abords du faisceau de voies ferrées et des rives du Parc BSL par la plantation de végétaux endémiques (700 arbres plantés sur la 1er tranche),
 - Mettre en place une gestion alternative des eaux pluviales par la création de bassins et noues de rétention dans la continuité de la zone humide du bois classé,
 - Réutiliser les déblais et les terres polluées pour la création de merlon paysagers,
 - Densifier les derniers terrains disponibles à proximité du centre et de la gare de Soissons (70% de surface bâtie pour 30% de surface non bâtie),
 - Regrouper sous un seul et même toit plusieurs entreprises afin de réduire la consommation de sol,
 - Renaturer et/ou réaménager les terrains libérés par le regroupement d'entités au sein du parc BSL.